

## Test d'exigence préalable BPJEPS APT

### Contenu de la formation :

DEFINITION DES EPREUVES ÉPREUVE N°1 : TEST NAVETTE LUC LÉGER

- Pour les femmes : palier 6 réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 7 »
- Pour les hommes : palier 8 réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 9 » Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique. Il s'agit d'un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « bips » sonores. Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.

ÉPREUVE N°2 : TEST D'HABILITÉ MOTRICE Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers en 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes. Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés :

- de 40 à 50 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 51 pour les hommes et 2 minutes 11 pour les femmes
- à partir de 51 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 56 pour les hommes et 2 minutes 16 pour les femmes

### Objectifs de la formation :

Vérifier la capacité physique du candidat à une entrée en BP JEPS APT

### Métiers et emplois visés :

Entrée en formation BPJEPS APT

### Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi  
Jeune 16-29 ans  
Salarié.e  
Individuel.le autre

### Méthodes et outils pédagogiques :

- Épreuves de test physiques
- Une attestation de réussite sera remise aux candidats qui ont validé les deux épreuves.

### Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

### Durée indicative en centre de formation :

4 heures

### Pré-requis :

Le test s'adresse aux candidats à l'entrée en formation BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS Le candidat doit posséder un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités sportives des le cadre des deux épreuves (fourni dans le dossier d'inscription)

### Modalités d'admission :

- L'inscription aux tests est obligatoire, via le lien suivant : [Inscription aux Tests d'Exigences Préalable 2025](#)
- Inscription à effectuer au maximum un mois avant la date choisie pour les tests
- Le règlement d'un montant de 35€ est à effectuer par chèque ou virement bancaire

### GRETA COTES NORMANDES

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô  
N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550P200050  
Document non contractuel, peut-être soumis à modification

**Niveau d'entrée :**

Aucun : sans niveau spécifique

**Niveau de sortie :**

sans niveau spécifique

**Validations :**

Une attestation de réussite sera remise aux candidats qui ont validé les deux épreuves.

**Financement :**

Financement individuel

**Tarif de référence :**

35€

**Lieu(x) de formation :**

Le Havre

**Prochaines dates :**

Nous contacter

**Renseignements et inscriptions**

Nom du contact : Pierre-Alexandre HALLEUR / Ludivine GUERPIN-BAUDOUIN - Coordonnatrice

Téléphone : 02 35 24 63 42

Courriel : greta-francoise-de-grace@ac-normandie.fr